

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01607

Numéro SIREN : 852 013 333

Nom ou dénomination : 141 AVENUE DE L'YSER

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2023 sous le numéro de dépôt 13715

## 1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : 141 AVENUE DE L'YSER

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : 20-24 AVENUE DE CANTERANNE 33608 PESSAC CDEX

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : 

				Exercice N clos le, 31/12/2022		Exercice N-1	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC				
	Frais de développement	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières	BH	BI					
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK				
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO	1 521 121	1 521 121	1 518 713	
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY				
	Autres créances (3)	BZ	CA	93 122	93 122	74 972	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )	CD	CE				
Disponibilités	CF	CG					
Charges constatées d'avance (3)	CH	CI					
<b>TOTAL (III)</b>		CJ	CK	1 614 243	1 614 243	1 593 685	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	IA	1 614 243	1 614 243	1 593 685	
Rechts : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

## 2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise : 141 AVENUE DE L'YSER

Néant 

		Exercice N		Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 1 525 )	DA	1 525	1 525	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	(1)	(9 100)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 524	(7 575)	
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	1 223 334	1 220 300	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	389 385	380 960	
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	EB				
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	1 612 718	1 601 260		
Écarts de conversion passif (V)	ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 614 243	1 593 685		
<b>RENOIS</b>	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 612 718	1 601 260	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

### 3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise :		141 AVENUE DE L'YSER				Néant <input type="text"/>			
		Exercice N						Exercice N-1	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB		FC		
	Production vendue	biens	FD		FE		FF		
		services	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets		FJ		FK		FL		
	Production stockée						FM	2 409	726 542
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP		
	Autres produits (1) (11)						FQ	0	1
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	2 409	726 543
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
	Variation de stock (marchandises)						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV		
	Autres achats et charges externes (3)						FW	2 409	735 642
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX		
	Salaires et traitements						FY		
	Charges sociales (10)						FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA		
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	1	1
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	2 410	735 643	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(1)	(9 100)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée						GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré						GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU			
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV			
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	(1)	(9 100)	







## 5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2022

Désignation de l'entreprise : 141 AVENUE DE L'YSER

Néant 

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	KE	KF		
CORPORELLES	Terrains						KG	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	KK	KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM	KN	KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2			KP	KQ	KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	KT	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				KV	KW	KX			
		Matériel de transport				KY	KZ	LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	LC	LD			
		Emballages récupérables et divers				LE	LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH	LI	LJ		
	Avances et acomptes						LK	LL	LM		
	TOTAL III						LN	LO	LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G	8M	8T	
Autres participations						8U	8V	8W			
Autres titres immobilisés						1P	1R	1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	1U	1V			
TOTAL IV						LQ	LR	LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	ØH	ØJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				Par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN	CØ	DØ	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO	LV	LW	1X			
CORPORELLES	Terrains				IP	LX	LY	LZ			
	Constructions	Sur sol propre			IQ	MA	MB	MC			
		Sur sol d'autrui			IR	MD	ME	MF			
		Inst. gales, agenets et am. des constructions			IS	MG	MH	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ	MK	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers				IU	MM	MN	MO		
		Matériel de transport				IV	MP	MQ	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW	MS	MT	MU		
	Emballages récupérables et divers *				IX	MV	MW	MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ	NA	NB			
Avances et acomptes				NC	ND	NE	NF				
TOTAL III				IY	NG	NH	NI				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU	M7	ØW			
	Autres participations				1Ø	ØX	ØY	ØZ			
	Autres titres immobilisés				11	2B	2C	2D			
	Prêts et autres immobilisations financières				12	2E	2F	2G			
	TOTAL IV				13	NJ	NK	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14	ØK	ØL	ØM				

## 5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION DGFIP N° 2054-bis 2022 SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 141 AVENUE DE L'YSER

Néant

Exercice N clos le : 31/12/2022

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

### CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

## 6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2022

Désignation de l'entreprise : 141 AVENUE DE L'YSER

Néant 

## CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES  
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

## CADRE B

## VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorp.	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW						
Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY				
Total général non ventilé (NW - NY)						NZ	

## CADRE C

## MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

## 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2022

Désignation de l'entreprise : 141 AVENUE DE L'YSER

Néant 

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1)	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD



## 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2022

## Extension 2

141 AVENUE DE L'YSER

## AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

<b>TOTAL</b>				
--------------	--	--	--	--

<b>SOMME DES EXTENSIONS</b>				
-----------------------------	--	--	--	--

## AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

<b>TOTAL</b>				
--------------	--	--	--	--

<b>SOMME DES EXTENSIONS</b>				
-----------------------------	--	--	--	--

## AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRECIATION

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

<b>TOTAL</b>				
--------------	--	--	--	--

<b>SOMME DES EXTENSIONS</b>				
-----------------------------	--	--	--	--

## 8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \*

DGFIP N° 2057 2022

Désignation de l'entreprise : 141 AVENUE DE L'YSER

Néant

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL	UM	UN	
		Prêts (1) (2)	UP	UR	US	
		Autres immobilisations financières	UT	UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA			
		Autres créances clients	UX			
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* ( Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO )	Z1			
		Personnel et comptes rattachés	UY			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			
		État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfiques	VM		
			Taxe sur la valeur ajoutée	VB	60 493	60 493
			Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN		
			Divers	VP		
		Groupe et associés (2)	VC	123	123	
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	32 506	32 506	
		Charges constatées d'avance	VS			
		<b>TOTAUX</b>	VT	93 122	93 122	VV
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD			
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE			
			VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y			
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG			
		à plus d'1 an à l'origine	VH			
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A			
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	389 385	389 385	
		Personnel et comptes rattachés	8C			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfiques	8E			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW			
		Obligations cautionnées	VX			
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ			
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J			
		Groupe et associés (2)	VI	1 223 334	1 223 334	
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K			
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	Z2			
		Produits constatés d'avance	8L			
		<b>TOTAUX</b>	VY	1 612 718	1 612 718	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

## 9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2022

Désignation de l'entreprise : 141 AVENUE DE L'YSER		Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N, clos le : 31/12/2022			
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>		<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés			WA	
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WB	
	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	
	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	
	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	
	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	
	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI			XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)			I7	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 299 B du CGI	L7
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			I8	
	- imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0%			ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs			WN	
- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3	
			<b>TOTAL I</b>	WR	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>		<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.				WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV
				- imposées aux taux de 0 %	WH
				- imposées aux taux de 19 %	WP
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
				- imputées sur les déficits antérieurs	XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				WZ
	Régime des sociétés mères et des filiales		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*			ZY	
	Majoration d'amortissement			XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	ØV	Sociétés investissements immobiliers cotées (art. 206C)	K3
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC
			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)	XC		
		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL		
		Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage			
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>			<b>TOTAL II</b>	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :			{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)	XI	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)				ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL	
<b>RÉSULTAT FISCAL</b>	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	XO	
				1	

**141 AVENUE DE L'YSER**  
Société en nom collectif au capital de 1 525 euros  
Siège social : 20/24 avenue de Canteranne - 33608 PESSAC  
852 013 333 RCS BORDEAUX

---

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 3 MAI 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

**DEUXIÈME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, sur la proposition de la gérance, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 0,56 euros entre les associés, au prorata de leurs droits sociaux, savoir :

- A la SAS PROMOTION PICHET.....	-0,55 euros
- A la SARL PROMOBAT.....	-0,01 euros
<b>TOTAL.....</b>	<b>-0,56 euros</b>

Les sommes ainsi attribuées aux associés seront portées au débit des comptes courants ouverts au nom de chacun des associés dans les écritures sociales.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 3 mai 2023**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme  
La Gérance**

